

Date de convocation :
17 janvier 2019

Séance du 25 janvier 2019

Président : M. Xavier ODO

Date d'affichage :
18 janvier 2019

Secrétaires : Maria MARTINEZ, Laurent SERVONNET;

Nombre de conseillers :
en exercice : 29
présents : 21

Présents : Mmes – MM. :

Xavier **ODO**, Magali **LANGLOIS**, Maxime **MONTET**, Marie **MARTINEZ**, Frédéric **SERRA**, Najoua **AYACHE**, Guillaume **MOULIN**, Isabelle **GAUTELIER**, Bernard **CHIPIER**, Marie-Claude **MASSON**, Bruno **ZIEGLER**, Marcel **VAGANAY**, Georges **BURTIN**, Arnaud **TREDEZ**, Laurent **SERVONNET**, José **PIERROT**, Catherine **VERZIER**, Pia **BOIZET**, Martine **NAZARET**, Hervé **NOUZET**, Roger **FRETY**

Ont donné procuration : Mmes – MM. :

Sylvie **ARTICO** à Magali **LANGLOIS**, Irène **DARRE** à Martine **NAZARET**, Florence **MARINIER** à Frédéric **SERRA**, Marie Line **JULLIEN** à Marcel **VAGANAY**, Gaëlle **BLAISON-GHEYSSENS** à Maxime **MONTET**, Christian **GOUBERT** à Pia **BOIZET**, Céline **LAVILLE** à Isabelle **GAUTELIER**, Djamel **MESAI MOHAMMED** à Guillaume **MOULIN**

Pour extrait conforme,
Le Maire,

**GIP "MAISON MÉTROPOLITAINE D'INSERTION POUR L'EMPLOI" -
DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT TITULAIRE ET D'UN REPRÉSENTANT
SUPPLÉANT POUR SIÉGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Par délibération n°2018-2712 du 27 avril 2018, le conseil de Métropole a approuvé l'avenant n°4 à la convention constitutive de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon (MDEF) organisant son évolution en groupement d'intérêt public sur le périmètre métropolitain et son changement de nom, celui de Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'emploi (MMI'e).

Le 13 juillet 2018, le conseil d'administration de la MDEF s'est réuni pour valider l'évolution des statuts qui ont été ensuite présentés en assemblée générale extraordinaire le 13 septembre 2018. Les statuts ont été validés dans le cadre d'un arrêté préfectoral du 18-463 du 28 décembre 2018 qui va permettre de réunir la première assemblée générale du GIP dans son nouveau format pour élection de son bureau et installation de la structure.

Les nouveaux statuts prévoient notamment :

- un élargissement de l'objet : ayant pour mission notamment la coordination des acteurs de l'emploi des réseaux spécialisés et des acteurs locaux, la MMI'e doit également devenir l'opérateur privilégié du PMI'e dans le cadre du Pacte Territorial d'insertion pour l'emploi et assurer le déploiement opérationnel du lien à l'entreprise.
- un élargissement de son périmètre d'intervention qui lui permette d'intervenir sur l'intégralité du territoire métropolitain,
- une évolution de sa gouvernance et de son financement qui permette à la Métropole d'augmenter ses voix dans le groupement afin d'accompagner et de participer au pilotage du GIP.

Le conseil d'administration est composé de 32 membres ayant voix délibérative :

- la Métropole de Lyon dispose de cinq représentants et cinq suppléants ;
- la Ville de Lyon dispose de deux représentants et deux suppléants ;

- l'Etat dispose d'un représentant et d'un suppléant
- le Pôle emploi dispose d'un représentant et d'un suppléant
- la Région Auvergne Rhône Alpes dispose d'un représentant et d'un suppléant
- les 17 autres communes disposent chacune d'un représentant et d'un suppléant
- les consulaires ainsi que les bailleurs publics disposent chacun d'un titulaire et d'un suppléant

Vu la délibération n°18-050 du 25 mai 2018 du conseil municipal de Grigny entérinant l'adhésion de la ville de Grigny au GIP Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'emploi

Il est donc proposé au Conseil de procéder à la nomination des représentants de la Ville de Grigny au sein du GIP.

Vu ledit dossier ;

Après avoir entendu le Rapporteur et délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DÉSIGNE Monsieur Frédéric SERRA en tant que représentant titulaire et Monsieur Bernard CHIPIER en tant que représentant suppléant pour représenter la Ville de Grigny, pour la durée du mandat en cours, au sein du Conseil d'administration du GIP Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'emploi.

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 29 voix pour.